



Tumorothèque régionale de Franche-Comté : présentation

Definition

Les **tumorothèques** sont des **banques d'échantillons biologiques** obtenus à partir d'échantillons tumoraux. Ces **fragments de tumeur et de tissu sain** doivent être conservés dans un éventuel besoin d'analyse de biologie moléculaire afin de mieux connaître le **diagnostique et / ou le pronostic** (tumorothèque à visée sanitaire). Par ailleurs, les tumorothèques ont pour seconde vocation d'être une considérable ressource pour la recherche en cancérologie (tumorothèque à visée recherche).

Tumorothèque à visée sanitaire

Pour la tumorothèque à visée sanitaire, l'ensemble des tumeurs parvenant au service d'anatomie pathologique dans des conditions adéquates sont cryopréservées. Pour la tumorothèque à visée recherche nous avons privilégié les prélèvements inclus dans des protocoles : tumeurs urothéliales de vessie, tumeurs du rein, tumeurs du sein et nous allons maintenant prélever les tumeurs gynécologique, endocrinienne, mélanocytaire et pulmonaires.

Organisation

La tumorothèque de Franche-Comté est située à Besançon, au CHU Jean Minjoz dans le service d'anatomie et cytologie pathologiques. Son responsable est le Professeur B. Kantelip. La tumorothèque régionale de Franche-Comté est à la disposition des médecins, chirurgiens et pathologistes du réseau régional franc-comtois.

Le conditionnement du prélèvement est fait sous la responsabilité du pathologiste qui assure la conservation dans de l'azote liquide ou du RNA later d'un fragment représentatif de la tumeur et d'un fragment de tissu sain.

Le transport se fait soit en interne au CHU, soit par navette dans des conteneurs « voyageurs » d'azote gazeux pour le CH Belfort-Montbéliard, soit par voie postale à température ambiante dans le RNA^{later}™ pour les autres centres.

L'utilisation de ces prélèvements dans un but de recherche est faite sur présentation d'un projet au conseil scientifique pluridisciplinaire de la tumorothèque.

Information du patient et consentement écrit

Cette feuille est à remplir et signer uniquement par le médecin préleveur. Celui-ci doit alors informer oralement et remettre le document au patient qui exprime sa non-opposition à l'utilisation en dehors du cadre du soins des prélèvements réalisés. Attention : un double doit figurer dans le dossier médical du patient et un triple est transmis à la tumorothèque.

Les services et cabinets de pathologie et cytologie impliqués dans le réseau

- Service d'anatomie et cytologie pathologiques, CHU de Besançon
- Service d'anatomie et cytologie pathologiques, CH Belfort-Montbéliard, site de Belfort
- Service d'anatomie et cytologie pathologiques, CH Belfort-Montbéliard, site de Montbéliard
- Cabinet de pathologie, Dr Marquet et Dr Depret, Besançon
- Centre de pathologie, Dr Petitjean et Dr Khamlu, Besançon
- Cabinet de pathologie, Dr Faure et Dr Jeffredo, Belfort
- Cabinet d'anatomie pathologique et cytopathologie, Dr Chargeboeuf, Lons-le-Sauner

Contact

Valérie Rossignol ou Franck Monnier par téléphone au 03 81 66 82 90 ou par mail à cette adresse : tumorothèque@chu-besancon.fr.

Pr B. Kantelip

Responsable de la tumorothèque régionale